

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Première session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 18–19 février 2013

RAPPORTS D'ÉVALUATION

Point 6 de l'ordre du
jour

Pour examen



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2013/6-B/Add.1

14 janvier 2013
ORIGINAL: ANGLAIS

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION D'IMPACT RÉALISÉE CONJOINTEMENT PAR LE HAUT- COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS ET LE PAM SUR LA CONTRIBUTION DE L'ASSISTANCE ALIMENTAIRE AUX SOLUTIONS DURABLES MISES EN ŒUVRE DANS LES SITUATIONS DE RÉFUGIÉS PROLONGÉES – BANGLADESH

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, RMP*:	M. C. Kaye	tél.: 066513-2197
Conseiller principal pour les programmes, OS**:	M. P. Rodrigues	tél.: 066513-2361
Conseillère pour les programmes, RMP:	Mme K. Oppusunggu	tél.: 066513-3068

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative principale de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Division de la gestion et du suivi de la performance

** Département des services des opérations

CONTEXTE

1. L'évaluation à l'examen fait partie des quatre évaluations d'impact réalisées à la demande du Bureau de l'évaluation du PAM et du Service de l'élaboration de la politique générale et de l'évaluation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Elle a consisté à évaluer les impacts différenciés de l'assistance alimentaire sur les différentes populations de Rohingya, celles ayant le statut de réfugié et celles qui ne sont pas enregistrées, dans le sud-est du Bangladesh, en particulier celles qui vivent depuis une vingtaine d'années dans deux camps de réfugiés officiels.
2. Le PAM et le HCR sont globalement d'accord avec les recommandations issues de l'évaluation, car elles sont conformes à leur démarche axée sur les besoins et à ce qu'ils ont pu constater jusqu'à présent s'agissant de l'aide apportée aux Rohingya.
3. Les faits récents survenus au Myanmar ouvrent la voie à la réconciliation et traduisent la volonté qui se dessine de trouver une solution à l'apatridie des Rohingya.
4. Les réponses du Secrétariat aux recommandations, établies compte tenu des dispositions des paragraphes 2 et 3 ci-dessus, sont présentées dans le tableau ci-après.

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION D'IMPACT RÉALISÉE CONJOINTEMENT PAR LE HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS ET LE PAM SUR LA CONTRIBUTION DE L'ASSISTANCE ALIMENTAIRE AUX SOLUTIONS DURABLES MISES EN OEUVRE DANS LES SITUATIONS DE RÉFUGIÉS PROLONGÉES—BANGLADESH

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 1: Élaborer une stratégie de transition afin que les Rohingya non enregistrés bénéficient d'un statut temporaire et d'une certaine reconnaissance, en attendant que des solutions durables soient mises en place au Myanmar, de manière à ce qu'ils puissent bénéficier d'une protection, contribuer à l'économie et avoir accès aux services de base.</p>	<p>HCR, en collaboration avec le PAM et le Gouvernement bangladais</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le HCR et le PAM appuient cette recommandation, mais sa mise en œuvre est tributaire de l'approbation par le Gouvernement bangladais de l'octroi à titre temporaire d'un statut aux Rohingya installés à Cox's Bazar et de la reconnaissance de leur situation. En décembre 2009, à la demande du Ministère des affaires étrangères, le HCR avait établi une note conceptuelle sur l'identification des personnes non enregistrées venant du Myanmar et résidant au Bangladesh; ce document a de nouveau été communiqué au ministère en avril 2012. Aucune réponse officielle n'a été reçue, mais le HCR et le PAM sont prêts à aider le Gouvernement à élaborer une stratégie de transition.</p> <p>Le HCR et le PAM plaideront davantage en faveur d'une stratégie de transition qui assure aux Rohingya une protection et un accès aux services de base, et leur permette de gagner leur vie et de contribuer à l'économie.</p>	<p>Cela dépendra de la réponse que fera le Gouvernement</p>
<p>Recommandation 2: Élaborer conjointement une stratégie de substitution à l'assistance alimentaire assurée actuellement et mettre en place des formules qui continuent de cibler: a) les réfugiés enregistrés; et b) de plus en plus, les Rohingya non enregistrés et les groupes de populations locales les plus exposés à l'insécurité alimentaire dans le district de Cox's Bazar.</p>	<p>PAM et HCR</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>a) Réfugiés enregistrés. Le PAM et le HCR, avec la participation du Gouvernement, ont mené en décembre 2012 une mission d'évaluation conjointe, afin d'examiner à la lumière de données probantes l'assistance alimentaire actuellement dispensée aux réfugiés enregistrés et de définir les éventuels changements à y apporter. La version actualisée de la stratégie fera partie d'une nouvelle intervention prolongée de secours et de redressement qui sera élaborée au premier trimestre de 2013.</p> <p>b) Rohingya non enregistrés et groupes locaux vivant à Cox's Bazar qui sont exposés à l'insécurité alimentaire. Les camps de réfugiés sont situés dans des zones où de nombreuses personnes vivent dans la misère et bénéficient d'une assistance au titre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et du programme de pays du PAM. Le PAM aide déjà certaines des personnes les plus vulnérables dans le cadre de son programme de pays 200243 (2012-2016), comme indiqué dans la réponse à la recommandation 3, ci-dessous.</p>	<p>Juillet 2013</p> <p>En cours</p>



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION
D'IMPACT RÉALISÉE CONJOINTEMENT PAR LE HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS
ET LE PAM SUR LA CONTRIBUTION DE L'ASSISTANCE ALIMENTAIRE AUX SOLUTIONS DURABLES MISES EN OEUVRE
DANS LES SITUATIONS DE RÉFUGIÉS PROLONGÉES—BANGLADESH**

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 3: Définir des stratégies pour veiller à ce que l'ensemble des Rohingya et des populations locales vulnérables vivant dans le district de Cox's Bazar bénéficie d'un appui, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la prévention de la malnutrition.</p>	<p>HCR, PAM, Gouvernement, partenaires des Nations Unies et organisations non gouvernementales</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le montant de 33 millions de dollars É.-U. alloué au titre de l'initiative conjointe des Nations Unies pour 2010-2012 était destiné à financer un programme de développement pour le district de Cox's Bazar: malgré le ferme appui offert par les donateurs, cette initiative a été rejetée par le Gouvernement début 2011. Le PAM aide les personnes les plus vulnérables vivant dans deux sous-districts de Cox's Bazar dans le cadre du programme de pays 200243: à la faveur d'un programme d'alimentation scolaire qui cible 76 030 enfants dans 540 écoles primaires, et d'un programme de prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë, qui bénéficie à 2 770 personnes par mois.</p> <p>En outre, le PAM met en œuvre un programme pilote d'appui à la sécurité alimentaire et à la nutrition fondé sur le transfert d'espèces, destiné à 700 femmes et à leur famille dans des communautés d'accueil.</p> <p>Le PAM peut transposer à plus grande échelle n'importe quelle composante ci-dessus, à condition que les fonds nécessaires soient disponibles et que le Gouvernement donne son accord.</p>	<p>En cours. Déploiement à plus grande échelle possible à tout moment</p>
<p>Recommandation 4: Dans le cadre d'une stratégie de transition et des formules de substitution en matière d'assistance alimentaire, élaborer de grandes orientations pour réduire progressivement le nombre – élevé - de réfugiés dans les camps et de réfugiés non enregistrés sur les sites non officiels, afin d'atténuer les différends touchant les ressources naturelles et de venir à bout des gros problèmes de protection qui se posent dans ces endroits.</p>	<p>HCR et PAM</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>La mise en œuvre de cette recommandation est tributaire de l'approbation par le Gouvernement de l'octroi à titre temporaire d'un statut aux réfugiés et aux Rohingya non enregistrés, afin qu'ils puissent rester là où ils se trouvent et devenir économiquement actifs, dans toute la mesure possible.</p> <p>Le HCR et le PAM continueront de plaider auprès du Gouvernement, de l'équipe de pays des Nations Unies et du corps diplomatique à Dhaka afin qu'il soit donné suite à cette recommandation.</p>	<p>En attente de la réponse du Gouvernement aux recommandations issues de l'évaluation</p>

